



# Un Montréalais du siècle dernier : l'immigrant juif Louis Marchand

Léon Trépanier

Number 30, 1965

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1079703ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1079703ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Trépanier, L. (1965). Un Montréalais du siècle dernier : l'immigrant juif Louis Marchand. *Les Cahiers des Dix*, (30), 131–148. <https://doi.org/10.7202/1079703ar>

# Un Montréalais du siècle dernier: l'immigrant juif Louis Marchand

Par LÉON TRÉPANIÉ

Si on entreprenait un jour d'effectuer le recensement des familles canadiennes-françaises issues de sang étranger, on comprendrait peut-être davantage la nécessité de la mission que s'imposent ceux qui luttent contre ce qu'on appelle communément la discrimination raciale.

Cette réflexion m'a amené à compléter les quelques notes que j'ai publiées jadis dans *La Patrie* de Montréal sur la carrière plutôt étonnante d'un immigrant juif dont le rôle qu'il a joué et la descendance qu'il a laissée ont été un actif pour le Canada français. On constatera que l'origine raciale d'un individu est souvent un élément purement accidentel.

La loyauté à son pays d'adoption, le respect des lois qui le régissent, la pratique du civisme, une participation active à l'essor économique, social et culturel du milieu communautaire dans lequel il exerce son activité, une vie familiale exemplaire et riche de rayonnement, une conscience façonnée sur les enseignements divins, telles sont les qualités que doit pratiquer tout être humain conscient de ses actes et de ses responsabilités collectives.

Ces qualités, nous les retrouvons chez le personnage dont nous voulons évoquer la mémoire et qui se nommait Louis Marchand, un immigrant juif, arrivé en 1826 à Montréal où il mourut en 1881, après une vie publique et privée honorable et bien remplie.

Levi Koopman naquit à Amsterdam, en Hollande, le 15 mars 1800, de Solomon Koopman et de Judith Diutz, une famille israélite, originaire de Prague.

Solomon Koopman était un joaillier spécialiste de la taille des diamants. Dans les milieux sociaux et financiers, tant de Paris que des Pays-Bas, la famille Koopman jouissait d'une excellente réputation.

Le nom de Louis Marchand sous lequel nous aurons connu Lévi Koopman depuis son arrivée en Amérique jusqu'à sa mort, n'avait nullement été usurpé. C'était bien le nom patronymique que son père portait déjà depuis longtemps.

Au moment où naquit le jeune Lévi Koopman, la Hollande était depuis quelques années déjà occupée par la France, et le général Trochu, délégué du Directoire, y avait instauré une forme de république. Plus tard, vers 1805, Napoléon Bonaparte avait proclamé son frère Louis roi de Hollande. L'empereur avait rétabli le statut religieux des Juifs, mais comme la plupart d'entre eux ne portaient aucun nom de famille, suivant la vieille coutume hébraïque, on leur avait conseillé d'ajouter un nom au prénom qui les désignait déjà.

Or, en Hollande, plusieurs choisirent un nom français, symbolisant d'aussi près que possible la profession qu'ils exerçaient. Solomon Koopman adopta le nom de Marchand et c'est sous ce patronyme que le jeune Lévi fut envoyé en Angleterre pour apprendre la langue de ce pays. Il avait dix-huit ans. Son prénom de Lévi ne sera substitué à celui de Louis que lors de son baptême par Mgr Lartigue en 1828, alors qu'il signera : Louis Lévi Marchand.

Les relations sociales que la famille Marchand entretenait en France permettaient aux enfants du riche Hollandais de mettre à profit l'excellente éducation reçue et leur connaissance de la langue française. Aussi vit-on l'une des filles de Solomon Marchand, Rosalie, épouser Achille Fould, homme d'Etat et financier français, fils d'un riche banquier israélite. Après avoir été élu à Paris représentant du peuple, au cours de la période tourmentée de 1848, Fould fut nommé ministre des finances par le prince-président et plus tard, sénateur, puis ministre d'Etat. Il fut membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Durant son séjour en Angleterre, celui que nous appellerons dorénavant Louis Marchand ne se contenta pas d'apprendre l'anglais, mais il voulut aussi se familiariser avec l'histoire des conquêtes anglaises outre-mer, et des possibilités pour un jeune homme entreprenant de faire convenablement sa vie dans ce qui était déjà la vaste Amérique. Il ne tarda pas à s'embarquer sur le trois mâts *Isabelle*, à destination de Charleston, Caroline du Sud, où un sien cousin habitait et où il fut accueilli chaleureusement.

Pour une première traversée, le jeune Hollandais ne fut guère chanceux. Pendant plus de huit semaines, le navire fut en proie à la furie des vents et de la mer, et il toucha la côte au moment où sa réserve d'eau potable était quasi épuisée. Durant les six mois que Louis Marchand passa chez son cousin, non seulement il améliora ses connaissances de la langue anglaise, mais il réussit à se trouver un emploi aux appointements de \$60.00 par mois.

Ayant appris qu'à la Nouvelle-Orléans habitait un fort groupement dont le français était la langue maternelle, il n'hésita pas à s'y rendre, bien qu'à ce moment une épidémie de fièvre jaune y faisait des ravages considérables. Peu après avoir obtenu un emploi rémunérateur, il fut lui-même terrassé par la terrible maladie. Le journal qu'il a laissé révèle que, lorsqu'il quitta l'hôpital après avoir été à deux doigts de la mort, son infirmière s'était enfuie emportant sa montre et le peu d'argent qui lui restait.

Nous le retrouvons plus tard à New-York où il entreprend un petit commerce de toiles et de dentelles. Ayant réalisé plus de \$2,000.00, il résolut d'aller écouler son stock dans l'Alabama et se mit en route pour Mobile. Un nouveau malheur l'y attendait. Le bateau qui le transportait heurta un récif et sombra quelques heures après que ses passagers eussent été recueillis par un navire côtier. Marchand put néanmoins franchir les cent vingt-cinq milles qui le séparaient de Mobile et il appert qu'ici encore, malgré tous les déboires dont il avait été la victime, il réussit à se tirer d'affaires, si bien que, lorsqu'en 1823 il apprit la mort de son père, il put retourner en Hollande où il espérait se marier, une fois en possession de son héritage.

Louis Marchand jouait-il de malheur, ou la Providence lui avait-elle réservé un sort plus avantageux que celui que son pays natal pouvait lui apporter ? Ce qui est certain c'est qu'il commit l'imprudance de risquer tout son héritage à la bourse des valeurs, pourtant si instables depuis les guerres napoléoniennes. Le résultat fut désastreux; Louis Marchand se trouva de nouveau ruiné et c'est encore vers l'Amérique qu'il se tourna pour refaire sa fortune.

A Boston, où on le retrouve quelques mois plus tard, il entend parler du Canada et plus encore de Montréal où le français et l'anglais sont parlés couramment. L'année 1826 marque l'arrivée du jeune Hollandais à Montréal. Il loge en arrivant dans une pension tenue par un monsieur Boivin, rue Saint-Gabriel, et fréquentée par de riches marchands de la

rivière Chambly, parmi lesquels Eustache Soupras, de Saint-Mathias-de-Rouville, dont le jeune Marchand allait devenir le compagnon inséparable.

Soupras était à ce moment à la recherche d'un jeune homme plus ou moins expert en comptabilité et qu'il pourrait au besoin intéresser financièrement à son commerce. C'est ainsi que les deux firent connaissance et que Soupras, frappé des connaissances que le jeune Hollandais semblait posséder, tant au point de vue commerce qu'au point de vue comptabilité, lui offrait immédiatement un emploi et un gîte. Le marché fut conclu à raison de vingt livres sterling pour la première année, soit une centaine de dollars, trente livres pour la deuxième et quarante livres pour la troisième.

Louis Marchand relate dans son journal comment, le 8 novembre 1826, il suivit son patron à Saint-Mathias, mais il nous décrit également la tenace nostalgie qu'il subit au cours des longues soirées de l'hiver canadien et l'isolement auquel le vouait son métier de commis dans un petit village. Marchand n'était pourtant pas banni des réunions de famille où les chansons et les danses imprimaient leur gaieté, mais il se demandait peut-être s'il réussirait à s'intégrer dans cette vie canadienne où il avait cependant trouvé, pour la première fois depuis les débuts de sa vie aventurière, la sécurité et un bonheur relatif.

A Saint-Mathias comme à Chambly où il lui fallait entreprendre de fréquents voyages dans l'intérêt de son patron, le « jeune Français », comme on le désignait, jouissait d'une belle popularité. Chez Louis Gareau, marchand de Chambly, il rencontrait les membres de quelques-unes des belles familles de la localité, y compris celle de Salaberry, et quand, dans son journal, Louis Marchand rappellera plus tard les années qu'ils passa à Saint-Mathias et à Chambly, il n'hésitera pas à affirmer que ce fut la grande sympathie et la cordialité que lui témoignèrent les habitants de ces localités qui le décidèrent de faire du Canada son pays d'adoption.

Sa conversion au catholicisme date de juin 1828, alors que le 4 de ce mois, il reçut à Chambly, des mains de Mgr Lartigue, évêque de Tennesse, le sacrement de baptême. L'acte officiel dont nous avons pris connaissance, désigne Louis Lévi Marchand comme âgé de vingt-huit ans, et issu du légitime mariage de Solomon Marchand, joaillier d'Amsterdam, et de Judith Duitz.

Les affaires de la maison Soupras ayant augmenté sensiblement, Eustache Soupras prit son comptable Marchand comme associé et c'est

ainsi que l'on vit naître, à Saint-Mathias, avec succursale à Chambly, la maison Soupras et Marchand. Solidement intégré dans la vie canadienne-française, le jeune Marchand multiplie ses relations dans la vallée du Richelieu.

Au cours d'une visite à Longueuil, Louis Marchand fait la connaissance d'une jeune fille de dix-huit ans, Marie-Charlotte, fille de François Céré, riche fermier de l'endroit, et d'Ursule Brin. Les fréquentations dureront quelques mois et, le 4 octobre 1830, en l'église de Longueuil, est célébré le mariage de Louis Marchand avec Marie-Charlotte Céré. Les témoins sont Louis-Joseph Soupras, probablement l'un des fils d'Eustache, l'associé de Marchand, et Victor Chénier, frère du docteur Olivier Chénier qui devait mourir héroïquement en 1837, au fameux combat de Saint-Eustache.

Avec sa jeune femme, Louis Marchand retourna à Saint-Mathias et son journal nous apprend que la maison Soupras et Marchand continua à prospérer. En 1832, le choléra sévissait à Montréal et le Hollandais écrit : « J'étais le seul qui osait aller à Montréal pour faire des achats, tant l'effroi s'était emparé des gens de la vallée du Richelieu ». Les autres maisons du district le chargèrent, contre rémunération, de leurs propres achats.

Les choses continuèrent à bien aller mais voici qu'un malaise se dessine à l'horizon politique. Ce malaise, on le devine, présageait de graves difficultés entre l'autorité constituée et une population exploitée à outrance. Il entraîna les Canadiens à une révolte, l'insurrection de 1837-1838, et Louis Marchand allait y prendre part.

En 1834, à Saint-Mathias comme ailleurs, on s'agitait. *La Minerve* apportait aux villageois l'écho des récriminations du Haut comme du Bas-Canada contre les abus du pouvoir. Aussi quand, en 1837, les Canadiens commencèrent à manifester, le jeune Hollandais n'hésita pas à épouser leur cause.

Le curé de Saint-Mathias, l'abbé Auguste Tessier, avait peine à réprimer l'ardeur de ses paroissiens que les discours enflammés de Papineau étaient loin de laisser indifférents. Aussi, à la fameuse assemblée des Six-Comtés, à Saint-Charles, en octobre 1837, vit-on une forte délégation des gens de Saint-Mathias mêler ses acclamations à celles des quatre mille personnes venues des environs applaudir Papineau, Nelson, Rodier, Viger, Lacoste et Thomas-Storrow Brown qui, en réponse à la proclamation de lord Gosford interdisant les assemblées publiques, avaient tout

simplement répondu: « This is more than British subjects can submit to ». Et on se moqua de la proclamation.

*L'Opinion Publique* du 22 mars 1877 nous apprend que Louis Marchand, l'un des délégués officiels de Saint-Mathias à ce premier grand ralliement, avait proposé l'une des treize résolutions votées à l'issue de la réunion. Cette résolution se lisait come suit : « Que cette assemblée se confiant au patriotisme éclairé des membres qui doivent former la dite Convention, les prie de considérer sérieusement si le temps n'est pas prochain où elle devrait se réunir. » La résolution était appuyée par Jean-Marie Tétreau, de Saint-Hilaire.

Timothée Franchère, aussi délégué de Saint-Mathias, appuyait à son tour une autre résolution. Franchère devint le premier maire de Saint-Mathias, en 1845, à la suite de l'érection civile de la paroisse et l'un de ses premiers commissaires d'école.

Les journées des 23 et 24 octobre à Saint-Charles avaient eu un tel retentissement que le gouvernement décida de prohiber ces rassemblements publics.

Cette mesure ne fit qu'empirer les choses et la rencontre entre les Fils de la Liberté et les membres du Doric Club, à la Place d'Armes à Montréal, le 6 novembre, devait tout simplement accélérer un peu partout le mouvement de révolte.

Le 11 novembre 1837 arrivait à Saint-Jean un détachement de cavalerie et d'artillerie qui créa un grand émoi. Le commandant ayant voulu sans tarder faire une reconnaissance à Saint-Athanase, lui et son peloton de cavalerie se virent, au retour, encerclés par un attroupement apparemment dirigé par le notaire Pierre-Paul Demaray, maître de poste de Saint-Jean et le docteur Joseph-François Davignon, également de Saint-Jean mais natif de Saint-Mathias. Ces deux derniers vociféraient : « Hourra pour les patriotes ! Hourra pour Papineau ! A bas les Anglais, à bas les bureaucrates ! ».

Timothée Franchère et Louis Marchand étaient au nombre des patriotes qui ne se contentèrent pas de huer les soldats du gouverneur, mais les chargèrent de piques en guise de mitraille.

Louis Marchand et son associé Eustache Soupras, Timothée Franchère et plusieurs autres ayant été signalés aux autorités comme de dangereux agitateurs, ils prirent le chemin des Etats-Unis. En décembre 1837 nous les retraçons à High-Gate, Vermont, où ils confèrent avec le doc-

teur Robert Nelson en vue de se joindre à une armée d'invasion que formeront les six ou sept cents rebelles qui ont pris refuge aux Etats-Unis.

Vers le milieu de janvier, Marchand, Soupras et Franchère, reviennent au Canada sur les conseils du colonel Marryatt qui leur avait promis l'immunité. Ils furent accueillis à la frontière par l'huissier Amable Loisselle, envoyé spécial. Ce dernier leur permit de passer trente-six heures chez eux puis il les conduisit à Montréal où ils furent écroués le 5 janvier, sous l'accusation de crime de haute trahison. C'est du moins sous ce titre qu'ils figurent tous trois dans la liste des noms des patriotes enfermés en la prison de Montréal.

« Emprisonné à Montréal, le 5 janvier 1838, raconte Aegidius Fautoux dans ses *Patriotes de 1837-38*, Marchand ne fut libéré qu'à l'amnistie Durham, le 8 juillet suivant, moyennant un cautionnement de mille louis sterling. Le notaire J.-J. Girouard, dans sa lettre à Augustin-Norbert Morin, le 4 mars 1838, raconte qu'une nuit Marchand eut une attaque d'apoplexie foudroyante et ne fut sauvé que grâce aux soins du docteur Wolfred Nelson, son compagnon de captivité. » Après sa libération, Marchand retourna à Saint-Mathias, sans le sou et sans moyen de reprendre son commerce car, en son absence, on avait pillé sa propriété de Saint-Mathias et saisi même les argents dont il disposait.

Coïncidence curieuse, Eustache Soupras, emprisonné en même temps que Louis Marchand, tomba lui aussi gravement malade en prison et ne dut la vie qu'au docteur Wolfred Nelson. Plus chanceux que Marchand cependant, il était libéré sans conditions le 27 février et retourna chez lui où il décéda en 1851 alors qu'il était lieutenant-colonel de milice. Timothée Franchère fut aussi amnistié par Durham.

## LA CARRIÈRE MUNICIPALE DE LOUIS MARCHAND

En quittant la prison de Montréal pour retourner à Saint-Mathias, Marchand se trouva en face d'une ruine financière complète. Il résolut alors de se tourner vers la ville pour refaire sa fortune et prit la route de Montréal, en 1844.

Avec sa femme et ses enfants, ces derniers en bas âge, il alla habiter, en arrivant, au No 2 rue Saint-Dominique, coin Craig. C'est là qu'il demeura jusqu'en 1867, alors qu'il prendra domicile au No 6 de la rue Saint-Charles-Borromée.



Le 8 mars 1852, Louis Marchand est élu pour la première fois au Conseil municipal. Il est nommé conseiller du quartier Saint-Louis, en même temps que les échevins J.-B. Homier et Joseph Grenier.

A ce moment, le maire Charles Wilson préside aux destinées de Montréal. La ville est alors divisée en neuf quartiers. Les échevins, au nombre de neuf, sont choisis parmi les conseillers.

Marchand était déjà une figure assez connue à Montréal. Depuis deux ans, il était membre de la Commission du Havre, ayant remplacé Charles-Séraphin Rodier, et il exploitait, rue Saint-Paul, coin de la rue Saint-Jean-Baptiste, un commerce de nouveautés et d'épicerie en gros. Ses enfants grandissant, l'un d'entre eux sera bientôt en mesure de partager activement la tâche du père.

Louis-Wilfrid Marchand, l'un de ses enfants, occupé à compléter ses études de droit, habite chez son père.

Louis Marchand est devenu un homme de chez nous; son alliance avec une famille de Longueuil l'a fait entrer définitivement dans la grande famille canadienne-française et, en obtenant un poste de mandataire du peuple, il a conquis un titre de plus à la confiance de ses concitoyens.

Dès le lendemain de l'élection municipale, le 8 mars 1852, on procède à la formation des comités et le nouveau conseiller du quartier Saint-Louis est nommé membre des comités de Police, des Incendies et des Licences.

Vient sa réélection au conseil, en mars 1853, et on lui confie un poste au Comité de finance. C'est alors qu'il préconise toute une série de réformes destinées à prévenir un désastre comme celui de juillet 1852, alors qu'une conflagration avait consumé plus de douze cents maisons dans la partie est, y compris la cathédrale et le palais épiscopal, coin Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Comme tous les novateurs Marchand ne se fit pas que des amis. Après avoir proposé que le gouvernement fédéral vienne en aide aux sinistrés, il suggéra de prohiber dorénavant l'érection de maisons de bois. Bien qu'il rencontrât au conseil une vive et violente opposition, il réussit à faire adopter la mesure; mais cette décision, d'un caractère si nouveau, si radical, lui suscita, au sein d'un groupe de citoyens, une telle hostilité que, plusieurs fois, il dut recourir à la police pour se protéger contre des actes de violence.

C'est probablement ce qui le décida à ne pas demander un renouvellement de mandat en 1854, bien que le docteur Wolfred Nelson, ancien

lieutenant de Papineau, qui se présentait à ce moment à la mairie, eût insisté auprès de son ancien camarade d'armes de 1837, pour qu'il revînt au conseil.

Louis Marchand espérait qu'en s'éloignant quelque temps de la vie municipale, ses adversaires auraient le temps de s'épuiser et d'oublier leur hostilité à son égard.

Il en profita pour aller revoir sa terre natale, la Hollande, où il devait retremper ses forces au sein de sa famille. Celle-ci, on le pense bien, lui fit un accueil chaleureux et, dans le journal qu'il a laissé, il rappelle le bonheur qu'il éprouva en évoquant avec les siens les souvenirs d'enfance.

« Je retrouvai après quelques hésitations l'usage de ma langue maternelle », écrit-il, « et je constatai que, de leur côté, les miens parlaient couramment le français ».

Revenu au Canada, Louis Marchand se rend compte que son fils, Charles-Ferdinand-Alphonse, qui n'a pas encore vingt-cinq ans, et à qui il avait confié la gérance de ses affaires, pendant son voyage en Hollande, n'avait pas démerité de sa confiance. Les affaires avaient progressé et Louis Marchand se sentait mûr pour solliciter de nouveau un poste au conseil municipal.

En mars 1856, à l'avènement du maire Henry Starnes, Louis Marchand est élu conseiller pour le quartier Est à la place d'Edouard Masson, démissionnaire. Ses collègues du même arrondissement sont le pharmacien Romuald Trudeau et François Leclair. Aussitôt après son élection, on l'invite à siéger sur trois comités : Finance, Aqeduc et Hôtel-de-Ville.

L'année suivante, Marchand est réélu échevin dans le même quartier avec François Leclair et Jacques Grenier, plus tard maire de Montréal. Il conserve son poste au comité des Chemins et à celui des Licences.

En mars 1858, autre réélection dans le quartier Est. Ses collègues sont le conseiller Jacques Grenier et l'échevin François Leclair. Charles-François-Séraphin Rodier, qui occupe le poste de maire, invite le Conseil à désigner l'échevin Marchand à la présidence du comité de Finance et la suggestion est acceptée à l'unanimité. En 1860 Marchand est remplacé comme échevin par Jean-Baptiste Rolland.

Depuis 1857 Louis Marchand est président de la compagnie de Navigation Montréal & Trois-Rivières. J.-H. Terroux est secrétaire-trésorier. Les « steamers » ont noms *Le Cultivateur*, *Le Jacques-Cartier* et *Le Castor*.

Le bottin montréalais pour 1867 nous apprend que Louis Marchand & Fils (Charles-Alphonse) agissent comme banquiers et agents de change, coin Saint-François-Xavier. A partir de cette même année 1867 son domicile familial est au numéro 6 de la rue Saint-Charles-Borromée. Il semble s'être retiré des affaires en 1878, car après cette date le bottin n'indique plus que son adresse privée.

Louis Marchand mourut le premier juillet 1881, à l'âge de quatre-vingt-un ans. Au nombre des signataires à son acte de sépulture figurent l'honorable Henry Starnes, conseiller législatif et ancien maire de Montréal, et le notaire C.-A. Terroux, député-protonotaire.

Dès le lendemain de sa mort, le 2 juillet 1881, *La Minerve* publiait une élogieuse notice nécrologique qui résumait l'opinion de tous les Montréalais à l'endroit de ce citoyen de grand mérite. Le journal rappelle la bataille que Marchand a conduite pour faire adopter par le conseil municipal un règlement prohibant les inhumations dans les églises, ce qui amena l'institution du cimetière de la Côte-des-Neiges.

« Le 12 juillet 1857, lisons-nous aussi dans *La Minerve*, l'échevin Marchand qui exerçait par intérim les fonctions de maire en l'absence du maire Starnes, rendit un autre service signalé à la ville, en prévenant par d'énergiques mesures prises à temps et par son influence personnelle — mais non sans encourir d'assez graves dangers, — un conflit sanglant entre les Irlandais catholiques et les Orangistes.

« Lorsque l'échevin Marchand se retira du conseil de ville en 1860, il n'y eût qu'une voix dans tout Montréal pour reconnaître hautement les services incalculables qu'il avait rendus à la ville.

« En 1861, M. Marchand fut l'un des commissaires du recensement et en 1862, il fut nommé à la charge importante et honorable de président du bureau de Trinité. » Et le grand quotidien montréalais concluait : « Après une vie aussi bien remplie, ce digne citoyen pouvait aspirer au repos de tout bon serviteur qui s'est fidèlement acquitté de sa tâche; il est mort entouré de ses enfants et petits-enfants, après avoir reçu la ferveur et la foi du chrétien, les suprêmes consolations de la religion ».

#### LA FAMILLE DE LOUIS MARCHAND

Dix enfants, cinq garçons et cinq filles, naquirent du mariage de Louis Marchand et de Marie-Charlotte Céré. Cette dernière mourut le

26 septembre 1878, un peu moins de trois ans avant son mari. Deux enfants les avaient précédés dans la tombe: Georges, décédé en 1874 à trente-trois ans, et Charles-Alphonse, le 16 avril 1876 à quarante-et-un ans. Ce dernier, marchand et courtier, avait épousé Cordélia Terroux. Leur fils Louis fut pendant soixante-deux assistant-greffier de la Cour d'Appel de Montréal et mourut le 21 mai 1951 à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Fait intéressant à signaler, ce Louis Marchand, petit-fils de l'Israélite Louis Marchand, épousa en premières noces Eliza Hayes, elle-même d'origine israélite, et en secondes noces Patricia O'Leary, veuve d'Emile Joseph, ce dernier également d'origine juive. Ses deux enfants du premier mariage furent : Elise, mariée à Adrien Gratton, fils de feu Gédéon Gratton, qui fut pendant de longues années surintendant de *La Presse* et l'homme de confiance de Trefflé Berthiaume; et Wilfrid, entrepreneur électricien. La famille Gratton possède une peinture de l'ancêtre Solomon Koopman, tandis que la famille Wilfrid Marchand hérita de deux portraits à l'huile du grand-père Louis Marchand et de son épouse Marie-Charlotte Céré. Ajoutons que madame Wilfrid Marchand était la petite-fille de l'honorable Joseph Royal, qui fut lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Notons que les registres des sépultures à Notre-Dame de Montréal attestent le haut rang social que la famille Marchand occupait à l'époque. Ainsi à la mort de Charles-Alphonse, le 16 avril 1876, on peut remarquer les noms de Louis-Onésime Loranger, avocat et député de Laval à la Législature; Charles-A. Desjardins, avocat et aussi député; Jacques Grenier, et des hommes d'affaires réputés comme Adolphe Masson, Aldéric Deschamps et Ephrem Hudon. Deux ans plus tard, lors du décès de Madame Marchand, on peut lire au registre les noms du protonotaire R.-A.-A. Hubert, du docteur Romuald Gariépy, et des principaux hommes d'affaires du temps, comme Alfred Masson, F.-X. Brazeau, John Ostell, Victor et Ephrem Hudon, N.-B. Desmarteau.

Avant d'en arriver à parler des descendants de Louis Marchand qui méritent plus qu'une simple mention, notons qu'Auguste, qui, d'après le bottin, réside avec son père, est protographe et sera plus tard employé de chemin de fer. Il meurt le 17 mai 1916, à soixante-dix-huit ans, célibataire. Puis Alphonse, décédé le 3 octobre 1931, à quatre-vingt-quatre ans. Il avait été commis au Montréal-Québec-Ottawa & Occidental Railway en 1880. Il avait épousé Henriette Pépin et habitait la paroisse de l'Immaculée-Conception. Ephrem Marchand signalé comme demeurant

aussi au numéro 6 rue Saint-Charles-Borromée est probablement un neveu, car il ne figure pas dans la descendance directe de Louis Marchand.

### LOUIS-FRANÇOIS-WILFRID MARCHAND

L'aîné des enfants de Louis Marchand se nommait Louis-François-Wilfrid. Le rôle qu'il joua au barreau, dans le journalisme et à la Société historique de Montréal vaut la peine d'être signalé.

Né à Saint-Mathias en 1833, il eut comme parrain François Céré, de Longueuil, et comme marraine Louise Prévost, femme du notaire Louis-Joseph Soupras, père de l'associé d'affaires de Louis Marchand.

Après des études classiques au collège de Saint-Hyacinthe, il étudia le droit sous sir George-Etienne Cartier et le juge Berthelot. En 1854 il était reçu au barreau. Il fut l'un des premiers collaborateurs de Xavier Rambeau à *La Patrie* fondée en cette même année. Ses goûts journalistiques devaient s'affirmer davantage dans *La Revue de Montréal*, dont il fut directeur, et dans *La Minerve*, où il signa nombre d'articles. Wilfrid Marchand fit partie de l'étude légale de l'honorable Gédéon Ouimet et de Louis-S. Morin. En 1868, il devint greffier de la Cour d'Appel

On ne peut oublier sa belle contribution à la Société historique de Montréal, dont il était membre, lorsqu'il traduisit en français pour les Mémoires de la Société le récit du voyage de Pierre Kalm au Canada. C'était la première fois que le récit du voyageur suédois nous était donné en français. Dans une étude qui a paru en 1948 dans *La Revue d'Histoire de l'Amérique française*, l'abbé Armand Yon analyse la traduction française du voyage de Kalm au Canada, par Louis-Wilfrid Marchand, dont il dit que « c'est la première et la seule version française que nous possédions ». L'abbé Yon ajoute : « Cette traduction fit en son temps l'admiration des Canadiens français que Kalm avait paru si bien comprendre ».

Dans son *Histoire des Canadiens-Français* où il raconte le voyage de Kalm au Canada, Benjamin Sulte fait également l'éloge du traducteur des mémoires de Kalm ce qui lui a permis de parler assez longuement du voyageur suédois et de sa description des moeurs et coutumes des Canadiens français.

Lorsqu'il décéda, le 24 avril 1896, à l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, où il habitait depuis longtemps avec deux de ses soeurs, Louis-Wilfrid Marchand était trésorier de la Société historique

de Montréal. Son service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame par l'abbé Hospice-A. Verreau, président de la Société. Il était célibataire.

La cadette des filles de Louis Marchand, Marie-Louise, épousa en 1868 Pierre Bachand, pour lors député de Saint-Hyacinthe et veuf de Delphine Dufort, décédée en 1864. Bachand fut nommé trésorier de la province en 1878; il était le premier Canadien français à occuper ce poste depuis l'inauguration du régime fédéral. Il avait aussi été président de la Banque de Saint-Hyacinthe. Il mourut à l'âge de quarante-trois ans.

Quelques notes maintenant sur les deux filles de Louis Marchand qui choisirent la vie religieuse : Maric-Herminie-Amélia et Emma.

### SOEUR AMÉLIE MARCHAND

La mémoire de Soeur Amélie Marchand est encore tenue en vénération chez les Soeurs Grises de Montréal où elle se dévoua pendant soixante-deux ans au service des pauvres.

Marie-Herminie-Amélia, née le 11 décembre 1850, fut baptisée à Notre-Dame. Dans une notice nécrologique publiée par la maison-mère des Soeurs Grises, nous lisons ce qui suit : « Plusieurs d'entre nous se souviennent d'un célèbre peintre français, M. Emmanuel Fougérat, fondateur à Montréal de l'École des Beaux-Arts, qui disait n'avoir jamais vu un costume religieux aussi gracieux que le nôtre. Désireux d'emporter à Paris une oeuvre originale, cet artiste vint un jour demander à notre très honorée mère Dugas, l'autorisation de peindre un groupe de Soeurs Grises. Or, parmi les figures intéressantes présentées à son choix, celle de Soeur Marchand tenta, l'une des premières, le pinceau du psychologue. Avec deux compagnes, elle posa devant lui et, la toile terminée, il partit pour la France ».

Après nous avoir parlé de l'ascendance paternelle de Soeur Marchand, on nous signale l'ascendance maternelle de la religieuse « qui n'était pas moins honorable », puisque Charlotte Céré, madame Louis Marchand, était elle-même soeur de trois religieuses : Soeur Mance, de l'Hôtel-Dieu, Soeur Marie-Madeleine, une des fondatrices de la Congrégation des SS. NN. de Jésus et de Marie, et madame Céré, religieuse du Sacré-Coeur.

« L'on voit déjà, poursuit l'auteur de la notice, dans quelle ambiance de foi et de forte culture s'éveilla l'intelligence de la petite Amélie. Les Dames du Sacré-Coeur complétèrent son éducation familiale par dix

années d'étude au pensionnat du Sault-au-Récollet où l'une de ses soeurs avait pris le voile.

« Ce fut même un de ses suprêmes désirs, maintes fois exprimé, de faire connaître, après son décès, sa très haute estime pour la Société de sainte Sophie Barat. Nous ne saurions mieux nous acquitter de ce message qu'en citant un billet signé de sa main en décembre 1933 : « Ma mémoire octogénaire, mais toujours jeune, conserve parmi ses plus chers souvenirs, celui du Sacré-Coeur, et ma gratitude se traduit par un hommage de vénération et de pieux souhaits très respectueusement offerts à mes Mères d'autrefois ».

C'est le 2 février 1871 qu'Amélie Marchand dit adieu au monde. Le 25 août suivant, elle revêtit le saint habit. Soeur Marchand fut probablement une des dernières novices de l'ancienne Maison-Mère car cette année 1871 allait marquer la translation de la communauté au Mont-Sainte-Croix. Elle aimera plus tard rappeler aux jeunes la vie intime des dernières semaines passées sous le vieux toit des Frères Charron.

Soeur Marchand prononça ses derniers voeux le 22 août 1873. Lawrence, Massachusetts, fut sa première mission. Classe, correspondance, chant, sacristie, visite des malades, veilles, soin des enfants, catéchisme dominical dans les paroisses avoisinantes absorbent ses journées.

A la Côte-des-Neiges, à Saint-Boniface et à Longueuil, elle est sacristine, institutrice et visiteuse des pauvres; à l'Hôpital Notre-Dame, elle soigne les malades et répond à d'autres charges secondaires. Revenue à la Maison-Mère en 1889, elle est attachée aux dames pensionnaires et au parloir des novices.

Ses dernières années actives écoulées au département des soeurs étrangères et au réfectoire des prêtres lui fournissent l'occasion de « faire honneur » à la communauté. Elle excelle dans l'art de dresser le couvert et de servir le menu et, plus d'une fois, sa religieuse dignité attira l'attention des convives.

Son Eminence le cardinal Merry del Val, entre autres, remarqua son tact, sa discrétion, sa conscience parfaite des convenances. Les Sulpiciens étaient reçus au couvent et retrouvaient en Soeur Marchand la haute courtoisie française.

A la suite d'un accident Mère Marchand dut s'aliter. En cinquante-neuf ans de vie religieuse elle n'avait subi que quatre mois d'infirmerie. Elle décéda le 24 juin 1935, âgée de quatre-vingt-trois ans, dont soixante-deux au service des pauvres.

### SOEUR EMMA MARCHAND

Une autre fille de Louis Marchand, Emma, fit partie de la Communauté des Dames du Sacré-Coeur, où sa soeur Amélia étudia pendant dix ans avant d'entrer chez les Soeurs Grises.

Emma Marchand naquit à Chambly le 13 août 1837 et passa quatre ans au couvent des Dames du Sacré-Coeur, à Saint-Vincent-de-Paul. A seize ans elle quittait le pensionnat pour retourner dans sa famille et, après avoir goûté au monde, consulta son directeur de conscience qui lui conseilla la vie religieuse. Le 17 février 1863, elle fut accueillie au Sault-au-Récollet par Mère Trincano, et cinq mois plus tard, elle revêtit le saint habit. On l'envoya faire son noviciat à New-York où Mère Hardey était supérieure et Mère Shortill maîtresse des novices. Ce fut la Mère Mahoney qui fut chargée d'initier Soeur Marchand aux usages du noviciat.

Elle revint au Sault-au-Récollet pour se mettre sous la direction de Mère Décloux. En juillet 1864, c'est sa seconde année de noviciat. En août de l'année suivante, elle part pour Halifax et, six mois plus tard, elle échange le voile des novices pour celui des aspirantes.

Elle passa quatre ans à Halifax, où elle enseigna le français, puis elle alla à London (Ontario) où elle fut initiée à la tenue des livres et à l'économat par Mère Bastide et Mère Desmarquet.

Le 12 janvier 1873, Mgr Fabre reçut ses derniers vœux. Elle est alors successivement envoyée à Détroit, London, Montréal et au Sault-au-Récollet, tantôt comme économe, tantôt comme secrétaire de vicairie. En 1893 elle est chargée des travaux de construction de la maison de la rue Saint-Alexandre. De 1903 jusqu'à sa mort, Mère Marchand vécut à la maison du Sault-au-Récollet où elle expira le 20 février 1921.

Les trois autres filles de Louis Marchand furent : Joséphine, célibataire, pendant quarante-quatre ans pensionnaire chez les Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, où elle décéda le 15 juillet 1936; Hermine, épouse de Charles-Louis-Pierre Soupras, ancien associé d'affaires de Louis Marchand à Saint-Mathias; elle vécut elle aussi de nombreuses années chez les Sourdes-Muettes qu'elle quitta le 18 juillet 1925. Elle mourut le 3 mars 1927, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

### LES SOEURS SOUPRAS ET CÉRÉ

Une fille de Charles-Louis-Pierre Soupras et de Hermine Marchand a été religieuse à l'Hôtel-Dieu. Marie-Louise, née le 28 juin 1855, reçut



sa première éducation au Pensionnat des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à Hochelaga et entreprit son postulat à l'Hôtel-Dieu le 23 août 1874. Le 20 mai 1876, elle prononçait ses derniers vœux.

Soeur Soupras fut chargée de plusieurs missions dans les Provinces Maritimes et se fit remarquer par sa vivacité de caractère et son activité débordante. Elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 7 janvier 1938. L'un de ses frères fut Trappiste à Oka.

Une des soeurs de madame Louis Marchand fut également religieuse à l'Hôtel-Dieu sous le nom de Soeur Mance. C'est Marie-Julie-Marguerite, née à Longueuil, fille de François Céré et d'Ursule Brin. Elle fit son entrée chez les Religieuses Hospitalières Saint-Joseph le 14 février 1825 à l'âge de dix-sept ans, cinq ans avant le mariage de sa soeur, Marie-Charlotte, avec Louis Marchand. Elle prit le voile sous le nom de Soeur Mance, fit profession le 17 mars 1827 et décéda le 6 décembre 1876.



C'est un beau chapitre de l'histoire de la vie religieuse du Québec que nous fournissent les familles Louis Marchand et François Céré, toutes deux alliées par le mariage.

Dans le cas de la famille Céré, de Longueuil, nous venons de signaler qu'une des filles de François Céré fut religieuse à l'Hôtel-Dieu.

On ne saurait omettre le fait qu'une autre fut l'une des co-fondatrices de la Congrégation des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Une notice historique publiée par l'Oeuvre des Tracts mentionne en effet Henriette Céré comme troisième fondatrice de la communauté. Elle avait quarante ans quand elle contribua à la fondation. Elle aussi avait tenté la vie religieuse à l'Hôtel-Dieu de Montréal et depuis, tout en cherchant sa voie, elle s'était faite institutrice; on appréciait beaucoup son zèle et son dévouement à Longueuil.

Henriette Céré était née le 20 août 1804. C'est à la maison d'école de la fabrique, rue Saint-Charles, où elle avait enseigné pendant des années, qu'elle fit la connaissance d'Eulalie Durocher et de Mélodie Dufresne, deux des fondatrices de la future communauté.

La maison d'école était presque en face de l'église, à l'endroit où s'élevait autrefois l'une des tours du manoir de Longueuil. On dit qu'elle avait été probablement construite avec les pierres de l'édifice démolé.

Après un postulat qui se termina en février 1844, les trois fondatrices échangeaient leurs vêtements séculiers pour l'habit religieux. Il fut convenu qu'elles adopteraient celui des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie de Marseille puisqu'elles en suivaient la règle.

Mgr Bourget, comme père et fondateur de la communauté, présida lui-même la cérémonie de vêtiture et imposa aux élues leurs nouveaux noms. Eulalie Durocher s'appela Soeur Marie-Rose; Mélodie Dufresne, Soeur Marie-Agnès; Henriette Céré, Soeur Marie-Madeleine.

Soeur Marie-Madeleine décéda au couvent de Longueuil le 9 janvier 1885. *L'Histoire de Longueuil*, par Jodoin et Vincent, nous offre un récit de sa carrière religieuse.

La plus jeune soeur de Henriette, Marie-Ananie, dix-septième enfant de la famille de François Céré, a été religieuse chez les Dames du Sacré-Coeur au Sault-au-Récollet. « Je reçus au baptême, écrit-elle, le nom de Maric, mais le curé ajouta Ananie, me choisissant pour patron l'un des trois jeunes Hébreux convertis (Ananias), que Nabuchodonosor avait fait jeter dans une fournaise et qui en étaient sortis vivants ». Quand elle décéda, en 1908, elle comptait trente-quatre ans de vie religieuse au Sacré-Coeur. Les familles Marchand et Céré avaient donné six de leurs enfants à la vie religieuse.

Il faut nous arrêter ici, bien que nous aurions pu prolonger ces notes généalogiques rapidement esquissées, car la descendance directe ou indirecte de Lévi Koopman, d'Angleterre, que nous aurons connu au Canada sous le nom de Louis Marchand, n'est pas près de s'éteindre. Il est curieux tout de même de constater que, dans cette descendance, nous retrouvons nombre de noms d'origine israélite, tels ceux des Joseph et des Hayes. Quelques-unes de nos belles familles montréalaises, comme celles des Terroux et des O'Leary, forment aussi partie de cette descendance.

Nous devons d'ailleurs à Mlle Patricia Joseph, belle-fille du petit-fils de l'ancêtre Louis Marchand, les notes qui nous ont permis de poursuivre nos recherches et de retracer la carrière des principaux personnages de la famille Marchand.

Mlle Joseph est la fille de Joseph-Edouard-Emile Joseph, qui fut greffier de la Cour d'Appel et l'un des membres distingués du barreau

montréalais. La mère se nommait Léocadie-Virginie Terroux. M. Joseph avait épousé en l'église Saint-Jacques de Montréal, en 1899, Angélique-Marie-Patricia O'Leary, fille du docteur Patrick O'Leary et d'Amanda Rodier.

Telle est l'histoire quelque peu étonnante d'un Montréalais d'adoption, Européen de naissance et Juif d'origine qui, pendant un demi-siècle, fut l'un des piliers de la vie économique et sociale de Montréal et le chef d'une lignée canadienne-française dont tous les membres ont conservé avec vénération et respect le souvenir.

Léon Trépanier.